



International Organization for Migration (IOM)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)

DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LA MIGRATION 2011
L'AVENIR DES MIGRATIONS :
RENFORCER LES CAPACITES FACE AUX CHANGEMENTS

ATELIER D'INTERSESSION SUR LE THEME :

**CHANGEMENT CLIMATIQUE, DEGRADATION DE
L'ENVIRONNEMENT ET MIGRATION**

29 - 30 mars 2011

ORDRE DU JOUR FINAL

29 mars 2011 PREMIERE JOURNEE	
9h00 – 10h00	<i>Enregistrement</i>
10h00 – 10h10	REMARQUES DE BIENVENUE <ul style="list-style-type: none">• Laura Thompson, Directrice générale adjointe, Organisation internationale pour les migrations (OIM), représentée par Peter Schatzer, Chef de Cabinet, OIM
10h10 – 10h40	ALLOCUTION DE L'ORATEUR PRINCIPAL <ul style="list-style-type: none">• Luis Alfonso de Alba Góngora, Représentant spécial chargé du changement climatique, Mexique
10h40 – 11h00	MISE EN SITUATION <ul style="list-style-type: none">• Md. Shahidul Haque, Directeur, Département de la coopération internationale et des partenariats, OIM <p><i>Cet atelier examinera les capacités en matière d'élaboration des politiques et de recherche, ainsi que les capacités opérationnelles et techniques nécessaires pour gérer les incidences multiformes du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur la mobilité des personnes. L'étude des multiples aspects de la migration environnementale englobera diverses dimensions du renforcement des capacités, notamment l'accès à des données et à des informations fiables et compatibles et leur utilisation, les capacités institutionnelles en matière de définition des politiques nationales et de coopération internationale, ainsi que l'élaboration d'une législation appropriée. Cet exposé liminaire retracera et expliquera l'action menée par l'OIM dans ce domaine sur le plan opérationnel, de la recherche et des politiques. Un aperçu des notions et idées clés se rapportant à la migration, au changement climatique et à la dégradation de l'environnement, et</i></p>

	<p><i>plus particulièrement à l'adaptation au changement climatique, à la réduction des risques de catastrophe, à la vulnérabilité et au rôle de la migration en tant que stratégie d'adaptation, jettera les bases des discussions ultérieures. Cette mise en situation sera en outre l'occasion de faire le point sur les conclusions adoptées sur cette question dans d'autres enceintes régionales et internationales.</i></p>
11h00 – 13h00	<p><u>Session I : Migration environnementale : état des lieux et perspectives</u></p>
	<p><i>On voit se dessiner les contours d'un cadre de recherche analytique pour tenter de mieux comprendre les liens entre la migration et les modifications de l'environnement. Aussi est-il fondamental, dans tout effort de renforcement des capacités, de commencer par établir une solide base de connaissances sur ces liens. Bien que d'importants progrès aient été accomplis à cet égard ces dernières années, des lacunes considérables existent toujours au niveau national, régional et mondial. Il s'agit, pour n'en citer que quelques-unes, de l'absence de collecte systématique de données et d'outils permettant de recueillir les données, ou encore de l'insuffisance des connaissances sur les mouvements provoqués par les catastrophes à évolution lente, sur les flux migratoires Sud-Sud ou encore sur les déplacements internes (qui revêtent actuellement une importance fondamentale et déterminante pour l'avenir). Parallèlement, il est rarement procédé à une évaluation systématique des cadres politiques et de leur mise en œuvre, qu'ils concernent la migration, l'adaptation, la réinstallation ou d'autres questions. Cette session fera le point sur l'état des connaissances et les lacunes qui ont été identifiées, et permettra de fournir des orientations aux responsables politiques et aux praticiens quant aux mesures à prendre pour renforcer les capacités de recherche et mettre en commun le savoir-faire afin de mieux éclairer les politiques et les pratiques.</i></p> <p>Modérateur : Paul de Guchteneire, Chef, Migrations internationales et urbanisation, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Richard Black, Président, Groupe d'experts principal, Projet Foresight sur les migrations environnementales dans le monde, Office gouvernemental pour la science, Département du commerce, de l'innovation et des compétences (BIS), Royaume Uni • Kate Halff, Directrice du Centre de suivi des déplacements internes (IDMC), Conseil norvégien pour les réfugiés • Koko Warner, Membre de l'enseignement supérieur, Chef de la section Migration environnementale, vulnérabilité sociale et adaptation, Institut pour l'environnement et la sécurité humaine de l'Université des Nations Unies (Bonn, Allemagne) • Frank Laczko, Chef de la Division de la recherche sur la migration, Département de la coopération internationale et des partenariats, OIM <p>Pour guider les débats, les questions suivantes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les types de capacités nécessaires pour améliorer la base de connaissances sur la migration et les modifications de l'environnement ? Comment des partenariats multipartites peuvent-ils appuyer de tels efforts ?

	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les obstacles méthodologiques et pratiques ainsi que les défis en matière de capacités auxquels se heurte la collecte de données sur la migration environnementale, et comment peuvent-ils être surmontés de manière optimale ? • Quelles approches novatrices ont été adoptées pour remédier à l'insuffisance actuelle des connaissances concernant, entre autres, les déplacements internes, les flux migratoires Sud-Sud et les déplacements provoqués par les catastrophes à évolution lente ? • Comment renforcer les liens entre chercheurs et responsables de l'élaboration des politiques afin de stimuler les recherches propres à faciliter la prise de décisions ainsi que des politiques élaborées en connaissance de cause ? Quelle est la voie à suivre ? <p>Débat général</p>
13h00 – 14h00	<i>Pause de l'après-midi</i>
14h00 – 15h00	<p><i>Manifestation parallèle : réduire la vulnérabilité, améliorer la capacité de résistance</i></p> <p><i>Aujourd'hui déjà, les modifications de l'environnement se font sentir dans différentes régions du monde. Pour pouvoir répondre aux défis particuliers qu'elles posent, l'OIM et ses organisations partenaires ont conçu diverses stratégies et activités. Ainsi, conformément à l'approche globale suivie par l'OIM en matière de mobilité humaine, les interventions portent sur tout un éventail d'activités allant de la préparation et la riposte aux situations d'urgence à la réduction des risques de catastrophe, sans oublier l'adaptation au changement climatique, qui contribuent toutes au développement durable des pays et des communautés. Cette manifestation parallèle sera l'occasion de présenter quelques exemples de projets concrets qui aident les pouvoirs publics et les populations à faire face aux effets du changement climatique.</i></p> <p>Modérateur : Gervais Appave, Conseiller spécial en politique, OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Paul Rushton, Expert indépendant • Alexandre Magnan, Chercheur, Spécialiste de la vulnérabilité et de l'adaptation au changement climatique, Institut du développement durable et des relations internationales – Sciences Po, France, et Lalini Veerassamy, Chef de bureau, OIM Maurice (<i>présentation commune</i>) <p><i>Veillez noter que cette manifestation parallèle se déroulera sans interprétation simultanée.</i></p>
15h00 – 18h00	<p><u>Session II</u> : Capacités permettant de prendre des mesures globales : de l'aide d'urgence au développement durable</p>
	<p><i>Les facteurs environnementaux tels que les catastrophes naturelles crues soudaines ou tremblements de terre ou la dégradation de l'environnement désertification ou élévation du niveau de la mer ont des conséquences négatives sur les pays, les villes et les populations exposées et particulièrement vulnérables.</i></p>

C'est pourquoi, des Etats et leurs partenaires ainsi que les populations locales ont élaboré des stratégies, des politiques et des programmes portant notamment sur les mesures de préparation et de riposte en cas de situation d'urgence, la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique. Pour améliorer leur capacité d'adaptation et mettre en place des formes de développement durable, des populations et leurs gouvernements ont ouvert la voie à des stratégies novatrices, efficaces et globales qui tiennent compte de la mobilité des personnes et visent à minimiser et à gérer les déplacements ainsi qu'à réduire les pressions migratoires. Cette session sera l'occasion de présenter différents types de mesures prises en réponse à différents types de catastrophes – subites et à évolution lente – en s'appuyant sur des pratiques judicieuses de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique.

Modératrice : Margareta Wahlström, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes, Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies

Orateurs :

- **José Miguel Leiva**, Vice-Ministre des ressources naturelles, Ministère de l'environnement et des ressources naturelles, Guatemala
- **Ahmed Kamal**, Membre de l'Autorité nationale de gestion des catastrophes, Pakistan
- **Ndéye Fatou Diaw Guene**, Chef de division et Chargée de programme sur les changements climatiques, Direction de l'environnement et des établissements classés, Ministère de l'environnement et de la protection de la nature, Sénégal
- **Anh Tuan Le**, Maître de conférences, Faculté de l'environnement et des ressources naturelles, Institut de recherche sur le changement climatique, Université de CanTho, Viet Nam (recommandé par le Gouvernement du Viet Nam)

Pour guider les débats, les questions suivantes sont proposées :

- Quelles formes de capacités sont nécessaires pour se préparer et faire face aux différents types de déplacements induits par des catastrophes naturelles ou la dégradation de l'environnement ?
- Quelles approches novatrices adoptées pour réduire les risques de catastrophe et s'adapter au changement climatique ont effectivement permis de renforcer durablement la capacité d'adaptation des communautés locales ?
- Comment renforcer les liens entre différents cercles de professionnels pour garantir l'adoption d'une approche globale et améliorer les synergies et le rapport coût-efficacité en réponse aux déplacements provoqués par des facteurs environnementaux ?
- Comment stimuler la collaboration entre les communautés affectées, les autorités locales, les pouvoirs publics et la communauté internationale, y compris les ONG, afin de mettre en place des stratégies d'adaptation cohérentes ?

Débat général

Fin de la première journée

30 mars 2011 DEUXIEME JOURNEE

10h00 – 10h30	LA VOIX DES MIGRANTS <ul style="list-style-type: none">• Hindou Oumarou Ibrahim <p><i>Une déclaration a été faite par Dina Ionesco, OIM, au nom de Mme Ibrahim.</i></p>
10h30 – 13h00	Session III : Protéger et aider les migrants environnementaux : instituer et renforcer les cadres et les capacités
	<p><i>La migration due à des facteurs environnementaux risque d'aggraver – et de fait, aggrave souvent – la vulnérabilité des populations affectées – non seulement les migrants eux-mêmes, mais aussi les communautés des pays d'origine et de destination. La situation de certains groupes de personnes ou de certaines régions est particulièrement préoccupante en raison de leur capacité d'adaptation limitée et de leur vulnérabilité extrême aux effets du changement climatique. Bien que les droits humains de tous les migrants soient garantis par le droit international de la migration, il reste nécessaire de renforcer les mécanismes et les capacités permettant d'offrir une protection et une assistance effectives aux migrants environnementaux. S'inspirant de l'objectif général consistant à réduire au minimum les mouvements et à garantir la sûreté et la sécurité de ceux qui se déplacent, ainsi que de leurs communautés d'origine et d'accueil, cette session portera plus particulièrement sur des exemples de vulnérabilité extrême dans le contexte de la migration environnementale. Elle examinera les cadres juridiques en place et les capacités opérationnelles existantes à cet égard, ainsi que les moyens éventuels permettant de combler les lacunes constatées.</i></p> <p>Modérateur : Janice Marshall, Directrice adjointe de la protection internationale, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Allehone Mulugeta Abebe, Ministre conseiller chargé des droits de l'homme et des affaires humanitaires, Mission permanente de la République démocratique d'Ethiopie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse• Jane McAdam, Professeure, Directrice de recherche, Institut de droit, Université de New South Wales• Khalid Koser, Directeur d'études et Responsable du programme « New Issues in Security », Centre de politique de sécurité, Genève <p>Pour guider les débats, les questions suivantes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none">• Comment la migration due à des facteurs environnementaux peut-elle accentuer ou réduire la vulnérabilité de ceux qui se déplacent ? Quelles conditions, cadres et capacités sont nécessaires pour réduire la vulnérabilité au minimum ? Quelles sont les incidences de la migration environnementale sur les communautés d'origine et de destination ?• Comment les cadres juridiques existants, au niveau international, régional et national, s'appliquent-ils aux migrants environnementaux ? Où se situent les lacunes ?• Quels acteurs doivent intervenir pour offrir assistance et protection à ceux qui migrent pour des raisons environnementales, et comment leur capacité d'action peut-elle être renforcée ?

	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles mesures particulières pourraient être mises en place pour aider et protéger des groupes particulièrement vulnérables tels que les femmes, les enfants, les personnes âgées, les handicapés et les communautés autochtones dans le contexte de déplacements induits par des facteurs environnementaux ? <p>Débat général</p>
13h00 – 15h00	<i>Pause de l'après-midi</i>
15h00 – 17h30	<p><u>Session IV</u> : Renforcer les capacités permettant d'élaborer des politiques efficaces en matière de migration environnementale : vers des cadres politiques complets</p>
	<p><i>Il est fondamental de mettre en place des politiques coordonnées et complémentaires à l'échelle locale, nationale, régionale et mondiale pour pouvoir effectivement appréhender les multiples facettes de la migration environnementale. Cette session mettra l'accent sur les mesures de renforcement des capacités qui aident les pouvoirs publics à améliorer la cohérence des politiques au plan national, par exemple en dégagant les complémentarités possibles entre les politiques migratoires, les domaines politiques connexes et des outils particuliers tels que les programmes d'action nationaux d'adaptation ou les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Elle sera également l'occasion d'examiner l'importance du renforcement des capacités locales et du rôle des communautés locales, de la société civile et du secteur privé dans les processus nationaux d'élaboration des politiques. Par ailleurs, elle se penchera sur les avantages de la coopération bilatérale et régionale entre pays confrontés à des défis environnementaux et migratoires analogues, et mettra en relief les possibilités de dialogue et de partage des responsabilités à l'échelle mondiale.</i></p> <p>Modératrice : Irena Vojackova-Sollorano, Directrice du Département de la gestion des migrations, OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hasan Mahmud, Secrétaire d'Etat à l'environnement et aux forêts, Bangladesh • Enrique Manalo, Ambassadeur, Ambassade de la République des Philippines, Mission des Philippines auprès de l'Union européenne (Bruxelles, Belgique) • Raquel Lejtregger, Conseillère principale de la Ministre, Ministère du logement, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Uruguay <p>Pour guider les débats, les questions suivantes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De quelles capacités les Etats ont-ils besoin pour améliorer la cohérence des politiques à l'échelle nationale ? Quelles sont les possibilités qui s'offrent à eux ? • Quel est le rôle des communautés et des pouvoirs publics locaux, et comment le renforcement des capacités à l'échelle locale contribue-t-il au renforcement des politiques migratoires nationales ?

	<ul style="list-style-type: none"> • Quels exemples concrets de coopération bilatérale/régionale existent-ils entre Etats confrontés à des problèmes environnementaux et à des schémas migratoires similaires ? • Quelle sorte de synergies est-il possible de réaliser entre les dialogues menés au niveau régional et mondial ? <p>Débat général</p>
17h30 – 18h00	<p>SYNTHÈSE ET REMARQUES DE CLÔTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Laura Thompson, Directrice générale adjointe, OIM, représentée par Peter Schatzer, Chef de Cabinet, OIM
	<i>Fin de l'atelier</i>